

CONSEIL GENERAL DE TARTEGNIN

Procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2020
3. Assermentations éventuelles
4. Préavis N° 7/2020 – Révision des statuts de l'office régional de la protection civile – District de Nyon
4.1 Rapport de la commission ad'hoc
5. Préavis N° 8/2020 – Budget 2021
5.1 Rapport de la commission de gestion
6. Nomination d'un/e secrétaire du Conseil général
7. Communications des délégués aux Conseils intercommunaux
8. Communications de la Municipalité
9. Divers et propositions individuelles

1. Appel

Présents	27
Excusés	25
Absents	5

2. Adoption du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2020 est approuvé à l'unanimité, avec un commentaire de Mme Herzog à la page 3 : Aucun dispositif n'est prévu dans les 2 statuts, celui de Région Nyon et celui du DISREN, lors de la fusion de communes. Le nom du Directeur scolaire, M. Rosa sera également corrigé.

3. Assermentations

Aucune

Le Conseil compte au 10 décembre 2020 : 57 membres.

4. Préavis N° 7/2020 – Révision des statuts de l'office régional de la protection civile – District de Nyon

M. le Président passe la parole à la Municipalité, Mme Heidi Herzog, pour la lecture des conclusions du préavis, puis au rapporteur de la commission ad'oc, Mme Isabelle Royer.

Le Président ouvre la discussion sur ce préavis. Il n'y a pas d'interventions, le Président passe au vote:

Le préavis municipal N° 7/2020 est accepté à l'unanimité, moins 2 abstentions.

5. Préavis N° 8/2020 – Budget 2021

Le Président passe la parole à Mme Marlyse Dentan, en l'absence de Michael Duc, pour la lecture du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion, M. Bertrand Pasche.

Le Président ouvre la discussion sur ce préavis.

M. Daniel Emery propose de passer en revue chaque poste. Il s'interroge sur l'augmentation du poste 100-300.01 *Vacations*.

Mme M. Dentan : La municipalité est de plus en plus amenée à assister à des séances à l'extérieur et il s'agit là d'une estimation.

M. D. Emery : poste 210-441.03 *Impôt sur les gains immobiliers* : il y a une grande augmentation par rapport aux comptes 2019. Y a-t-il des transactions immobilières prévues dans le village ?

Mme M. Dentan : En effet, il y a des signes de transactions immobilières pour l'année 2021.

M. D. Emery : le poste 451-318.01 *Verre*, présente une diminution, à quoi est-elle due ?

M. Stéphane Jayet : La différence est due aux factures reçues et comptabilisées d'une année à une autre. Il n'y a pas de baisse réelle de volume du verre.

Il n'y a pas d'intervention, le Président passe au vote:

Le préavis municipal N° 8/2020 est accepté à l'unanimité, moins 1 abstention.

6. Nomination d'un/e secrétaire du Conseil général

Mme Béatrice Tellenbach démissionne du poste de secrétaire du Conseil général après 8 années.

M. Koenig propose la candidature de Mme Mary Christine Flury. Il n'y a pas d'autres propositions. Mme Flury accepte le poste.

7. Communications des délégués aux Conseils intercommunaux

ENJEU : Mme Mélanie Berthet résume la séance du conseil intercommunal du 4 novembre dernier :

- Election du nouveau président M. Arthur Petit de Rolle
- Au 1^{er} janvier 2022, l'association reprendra 3 structures ayant appartenu à une fondation, il s'agit de la Barcarolle, de la Girole et de l'UAPE Arc-en-Ciel. Le personnel restera en place. Des groupes de travail seront mis en place, afin que la transition se fasse au mieux.
- Concernant la construction du bâtiment provisoire F : la première étape a permis l'ouverture de 4 classes pour la rentrée d'août 2020.
- Des travaux pour environ Fr. 164'000.- ont été effectués dans la piscine de Rolle. La réouverture était prévue fin novembre, toutefois, les mesures sanitaires dues au Covid ont empêché la réouverture jusqu'à nouvel ordre. La piscine peut encore être maintenue entre 7 à 10 ans, avant la construction d'une nouvelle piscine.
- Projections sur les constructions futures :
 - Site de Perroy : Construction d'un collège contenant 14 classes, 2 salles de gym, une cantine et une UAPE.
 - Site du Martinet : Construction d'un bâtiment de 16 classes, 3 salles de dégagement, 3 salles à options, 1 extension Sésame et 1 salle de gym.
 - Site des Buttes : Construction de 2 salles de gym et rénovation de la salle actuelle.
- Vote sur 2 préavis :
 1. Modification du permis de construire du bâtiment provisoire F : demande de crédit supplémentaire pour la création de 2 étages au lieu d'1 étage supplémentaire, pour la rentrée 2021. Préavis accepté.
 2. Budget 2021, approuvé pour les activités scolaires, de la bibliothèque et pour les activités de l'accueil de jour.

Conseil Intercommunal de la Région de Nyon :

Mme Danielle Collomb étant absente, M. D. Emery résume la séance ayant eu lieu le 24 septembre à St-Cergue :

- Le Conseil a voté la reconduction du DISREN 2020-2025.
- Un crédit de Fr. 150'000.- à la Sofren, pour l'achat du bâtiment à la Grand-Rue 24 à Nyon a été accordé.
- Un crédit de Fr. 80'000.- pour l'étude régionale de planification des parkings d'échange du district de Nyon a été accordé.
- Un crédit de Fr. 100'000.- pour la démarche transition écologique 2020-2022 du Grand Genève a été accordé.
- Un crédit de Fr. 200'000.- pour l'établissement du système de gestion des zones d'activités (SGZA) du district de Nyon a été accordé.
- Le postulat de M. Francis Costiou du 21 juin 2020, pour une démocratie accrue dans l'utilisation des taxes de séjour reversées par nos communes, a été accepté.
- Le Conseil Intercommunal doit élire le responsable politique des dicastères Environnement et Investissements régionaux. En effet, il reste encore deux places vacantes au CoDir. Mme Elvira Rölli, municipale à Arzier a fait acte de candidature. Il manque encore un responsable pour la sous-région Lac-Vignoble.

Résumé de la séance du 9 décembre 2020, tenue à Nyon

- Mme Elvira Rölli a été élue.
- Le budget 2020 est serré, mais équilibré, il a été approuvé.
- Un crédit de Fr. 340'000.- pour soutenir les activités de l'Uzinagaz sur la période 2021-2024 a été accordé.
- Le résultat du DISREN est soutenu par 37 communes, dont Tartegnin, contre 3 refus.

8. Communications de la municipalité

Marlyse Dentan

- Le ramassage des sapins est prévu le 9 janvier 2021, mais il n'y aura malheureusement pas d'apéritif et grillades comme à l'accoutumée.
- Le 10 décembre 2020, des paniers garnis de produits de proximité ont été distribués aux aînés.

Jacques Sermeels

- Concernant la police des constructions : Afin de respecter la réglementation sur la loi de l'aménagement du territoire et les constructions Rlatc, tous travaux effectués dans une propriété, quels qu'ils soient, doivent être signalés à la commune. Les travaux de faible importance n'ont pas besoin d'autorisation, par contre ceux de moyenne et grande importance, doivent être mis à l'enquête, notamment les travaux de changement d'affectation.

M. Hervé Barraud demande si la pose de nouveaux carreaux sur des anciens pose problème pour la commune.

M. J. Sermeels : Tous travaux doivent être signalés à la commune, même s'il n'y a pas besoin de mise à l'enquête, ceci afin que la commune puisse être au courant et répondre aux éventuels questionnements des villageois lorsque des camionnettes d'entrepreneurs sont stationnés dans la rue.

Stéphane Jayet

- La déchetterie sera fermée le 2 janvier. Le 9 janvier elle sera ouverte, mais il n'y aura pas de manifestations autour du brûlage des sapins. Par ailleurs, le masque est recommandé et maximum 15 personnes peuvent se trouver en même temps à l'intérieur de la déchetterie.
- Grâce à l'opération *benne fermée*, depuis plusieurs mois, les coûts de transports et de stockage ont pu être divisés par 3. M. Jayet remercie Pierre-Alain pour sa collaboration.
- Il n'y a pas de trace de chlorothalonil dans l'eau de la commune. Le canton demande de multiplier les contrôles. Pour information, toutes les mesures sont rapportées sur le site internet de Tartegnin.
- L'opération Cœur à Cœur a interviewé M. St. Jayet pour faire une dédicace pour le village de Tartegnin, pour le Mondial de la Fondue et pour les Vignerons. La caravane passera mercredi 16 décembre à 8h à Rolle. Les dons éventuels peuvent être mis dans la boîte « Votations » de la commune, dans une enveloppe avec un cœur, jusqu'à la fin de l'année. La Municipalité fera un don commun, au nom de Tartegnin, à l'association Cœur à Cœur.
- Un chèque de Fr. 5'000.- a été donné le 10.12.2020 à Rêve Suisse, partenaire du Mondial de la Fondue, Association qui concrétise des rêves pour des enfants et adolescents atteints de maladie ou de handicap et enfants en difficulté.
- Elections communales : 3 municipaux se représentent. Toute personne intéressée peut s'adresser aux municipaux actuels avant l'inscription sur la liste officielle qui doit se faire au bureau communal entre le 11 et le 18 janvier 2021 au plus tard.

9. Divers et propositions individuelles

- Le Président annonce que le 31 mars 2021 à 19h, Mme le Préfet, Mme Chantal Turin, procédera à l'assermentation de la nouvelle municipalité et du Conseil général.
- En réponse à Mme Evans, concernant la composition des commissions : Il n'y a pas de limitation dans le règlement sur la composition des commissions. La seule limitation dans le règlement du Conseil général est que le président et la secrétaire ne peuvent pas être de la même famille. Le Président encourage tous les membres du Conseil général à participer activement aux diverses commissions.

Enfin, le Président ouvre la discussion :

Mme M.-C. Flury remercie chaleureusement la Municipalité pour le panier apporté aux aînés.

M. D. Emery demande si toutes les classes de 7 et 8è ont pu aller au Martinet, lors de la rentrée des classes 2020.

Mme M. Dentan : 4 classes de 7 et 8è sont encore à Gilly. Si la construction des 8 classes prévues sur le site du Martinet aboutit, il est prévu et souhaité qu'elles soient rapatriées au Martinet. Toutefois, seule la direction des écoles est habilitée à gérer l'enclassement.

M. Stéphane Berthet rapporte que les anciens pompiers ont récolté Fr. 1'792.05 pour l'action Téléthon.

Il n'y a plus d'intervention, le Président clôt la séance à 20h50.

Claude-Alain Piguet
Président



Béatrice Tellenbach,
Secrétaire

